

PROCÈS VERBAL

Le conseil de la Contemporaine est présidé par Caroline Rolland-Diamond, présidente de l'université Paris Nanterre.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- approbation du dernier procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024 ;
- présentation du rapport annuel d'activités 2024 ;
- présentation du bilan de l'exposition *Enfants en guerre, guerre à l'enfance ?* ;
- validation des fermetures de l'année 2025-2026 ;
- mise à jour des tarifs de certains produits ;
- échanges sur le rapport de l'IGESR ;
- questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 09h50.

La présidence devant quitter la séance en cours de matinée, le point concernant le rapport de l'IGESR est avancé en début de séance.

En ouverture du conseil, la présidente, **Caroline Rolland-Diamond** demande aux membres de se présenter.

1. Échanges sur le rapport de l'inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR)

La **présidente** salue le rapport comme un document qui met à plat les enjeux pour la Contemporaine et pointe l'importance de construire de manière collégiale son projet scientifique. Il s'agit notamment de retravailler la convention constitutive de la Contemporaine qui est arrivée à échéance. Il est important de maintenir le cadre de discussion entre établissements.

Xavier Sené rappelle le contexte d'élaboration du rapport. Trois inspecteurs sont venus à la Contemporaine en janvier 2024 : Odile Grandet, notre inspectrice de référence, accompagnée de Pierre-Yves Cachard et Jean-Pascal Bonhotal. Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une série de rapports effectués dans les autres services interuniversitaires de documentation car le ministère s'interroge sur la pérennité de ce statut qui ne concerne plus que cinq établissements franciliens (et parisiens pour quatre d'entre eux). La Contemporaine n'avait par ailleurs pas fait l'objet d'une inspection depuis plus de dix ans.

La visite s'est concentrée sur des rendez-vous avec la gouvernance de l'université et la gouvernance de la Contemporaine. Nous avons reçu un rapport provisoire à l'été 2024, et la publication du rapport définitif n'est survenue que fin avril 2025.

Sylvie Lindeperg souligne l'intérêt de deux points en particulier : les relations avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, que le rapport juge insuffisantes, et la question du statut.

Nicolas Offenstadt confirme que ce qui frappe est le passage sur l'insuffisance des relations avec Paris 1. Ce lien est à repenser car l'idée n'est pas d'abandonner la relation avec la Contemporaine, et il ne doit pas s'agir que de renforcer le lien avec l'université Paris Nanterre.

Sophie Hou affirme que, du côté de la présidence de Paris 1, il y a une sensibilité à la situation et qu'il s'agit dorénavant de voir de quelle façon donner une place à Paris 1 et aux autres partenaires dans l'évolution des statuts de la Contemporaine.

Xavier Sené confirme que les relations entre l'ancienne BDIC et Paris 1 ont pu être plus proches que ne le sont aujourd'hui celles entre la Contemporaine et Paris 1, de même qu'avec l'université Paris-Panthéon-Assas et l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, les liens se sont probablement distendus dans la dernière décennie car le projet de la Contemporaine a été principalement axé sur la construction d'un nouveau bâtiment et le déménagement. Un des enjeux aujourd'hui est de raffermir ces liens avec notre communauté scientifique proche.

Sylvie Lindeperg demande des précisions sur le type de collaborations qui ont pu être mises en place ou abandonnées, et sur les façons de tisser de nouveaux liens.

Xavier Sené répond qu'on peut imaginer qu'il y ait plus d'accueils d'étudiants de Paris 1 dans les murs de la Contemporaine, et plus de participations à des projets de recherche conjoints dans les années à venir. Xavier Sené réaffirme sa disponibilité pour venir présenter la Contemporaine dans les différents conseils (d'UFR, de départements...) des établissements associés. Il rappelle la triple difficulté connue par la Contemporaine ces dernières années : changement de nom, changement de lieu, période du COVID.

Nicolas Offenstadt revient sur la question de la communication. Ne serait-il pas possible de réaliser un guide de la communication de la Contemporaine, que pourraient utiliser des chargés de TD ? Ce guide pourrait être adapté par université et discipline. Il note un déficit de communication envers les jeunes collègues.

Xavier Sené indique que la responsable de la communication de la Contemporaine est en lien avec les services de communication des SCD et des universités, même s'il est probable que cela soit insuffisant et qu'il faille cibler plus précisément des personnes.

Sylvie Lindeperg souligne l'intérêt qu'auraient des présentations ciblées, permettant d'anticiper sur les sujets de recherche pour les masters. Elle demande également comment peuvent être lancés des projets de recherche communs.

Xavier Sené indique que la Contemporaine est co-responsable d'un programme national structurant du groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée autour des archives scientifiques et des matériaux de la recherche qui va disposer d'un budget important, ce pourrait être un premier enjeu. Par ailleurs, la Contemporaine ne peut pas être à l'origine de projets de recherche mais, une fois identifiée par les chercheurs, l'institution peut participer à divers projets nationaux, européens et internationaux sur ses collections.

Marie Delanos rebondit sur la question des formations, dont nous avons déjà parlé au dernier conseil où le directeur avait demandé aux membres d'être les émissaires de la Contemporaine dans leurs universités. Cela a bien fonctionné puisque nous avons accueilli de nombreux groupes de Paris 1 cette année. Mais il faut que la Contemporaine puisse répondre aux sollicitations, ce qui n'est pas toujours évident en termes de ressources humaines.

Armelle Enders invite les collègues de Paris 1 à adhérer à l'association des amis de la Contemporaine.

Xavier Sené explique qu'il s'agit d'une association indépendante de la Contemporaine, qui a une activité scientifique importante puisqu'elle publie deux fois par an la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, accessible sur CAIRN et sous forme papier, et organise tous les ans la remise du prix d'étude des mondes contemporains pour récompenser des travaux de master.

François Nawrocki souligne l'intérêt du rapport. Un point important est celui des investissements à réaliser, soit pour rattraper un retard, soit pour investir dans le changement. Une partie suppose des investissements financiers (le rapport évoque un contrat d'objectifs et de moyens, un plan pluriannuel...), il s'interroge pour savoir qui va apporter ces moyens financiers. François Nawrocki souligne également l'attribution de moyens à la Contemporaine (patrimoine initial, part de la subvention pour charges de service publics) qui n'est pas à la charge initialement de l'université Paris Nanterre mais lui a été apportée pour la Contemporaine. Cependant, l'université Paris Nanterre doit apporter aujourd'hui tous les moyens supplémentaires et les autres universités cocontractantes apportent peu de moyens. La question qui est posée est quel cadre donner au co-portage des ambitions qu'on peut avoir pour la Contemporaine, au-delà des questions de gestion assurées par l'université Paris Nanterre. La proposition de GIS (groupement d'intérêt scientifique) est une réponse à cette question ; cela garantirait à la Contemporaine de ne pas subir le même sort que par exemple les bibliothèques de santé fusionnées au sein de l'université Paris Cité, lui permettant de conserver son identité et son rayonnement. Mais la proposition de créer un GIS est très dépendante des moyens que les coporteurs veulent donner au projet, et notamment des moyens financiers, pour que cela ne soit pas une coquille vide. La question du GIS comme modalité principale de continuation

d'un dialogue pluriel entre les universités intéressées par le devenir de la Contemporaine demanderait une étude approfondie. Depuis plusieurs années, nous sommes en train de prendre des décisions différentes pour les anciennes bibliothèques interuniversitaires qui représentaient un patrimoine. Il faudrait aussi que le rapport réalisé sur les bibliothèques interuniversitaires du quartier latin soit disponible pour avoir une réflexion commune ; François Nawrocki demande s'il ne faudrait pas interpellier le ministère sur ce sujet pour réfléchir avec une approche globale sur les SICD, qui restent des institutions avec une vitalité. Dans tous les cas, le principe d'intégration pleine et entière de la Contemporaine à l'université Paris Nanterre d'un point de vue administratif est évident. Cela doit être un moment pour renégocier les moyens attribués par le ministère.

Caroline Rolland-Diamond confirme que l'université Paris Nanterre est heureuse d'assurer la charge de la Contemporaine mais que l'université est dans une situation financière et budgétaire difficile, similaires aux difficultés rencontrées par les universités partenaires. La participation financière des universités partenaires est très faible voire symbolique. Il faut étudier cette possibilité d'avancer vers la création d'un GIS, même s'il y a effectivement un risque à aborder des solutions spécifiques pour chaque situation.

Xavier Sené précise en synthèse que le rapport fait effectivement état des relations qui se sont distendues avec Paris 1, Paris-Panthéon-Assas et Paris 8, et du fait que leur apport financier (40 000 € à elles trois seulement sur un budget de 5 M environ) plaide pour une intégration pleine et entière à l'université Paris Nanterre, qui devrait alors compenser ces 40 000 €. Il est également envisagé une intégration sans fusion avec le service commun de la documentation. Enfin, pour préserver la singularité de la Contemporaine dans le paysage de l'Enseignement supérieur français ainsi que sa dimension nationale et internationale, il ne faut pas qu'elle soit uniquement intégrée à l'UPN mais aussi adossée à une structure, d'où la proposition de GIS. L'objectif est d'anticiper la disparition du statut de SICD en adoptant la solution qui convienne le mieux à la Contemporaine. Les autres SICD ont aussi été inspectés par l'IGESR, et il y a eu un rapport de la Cour des comptes en 2021 proposant de créer un établissement public rassemblant les SICD, la BULAC et peut-être le CTLes. Cela rappelle la situation connue par la BDIC dans les années 1970 ; depuis, la situation a cependant un peu changé puisque l'université Sorbonne Nouvelle réfléchit à fusionner les deux bibliothèques interuniversitaires qui lui sont rattachés (bibliothèque Sainte-Geneviève et bibliothèque Sainte-Barbe, avec peut-être aussi Jacques Doucet), ce qui mettrait à mal la création de cet établissement public.

Xavier Sené a partagé le rapport avec ses collègues directeurs de SICD, et ils se réuniront avant l'été pour une discussion sur ce sujet. La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) semble favorable à la création de cet établissement public, qui pourrait intégrer le CTLes.

Xavier Sené indique que le conseil scientifique de la Contemporaine s'est réuni le 20 mai dernier et a échangé sur le rapport. Xavier Sené rappelle pour le contexte qu'un GIS n'est pas doté de l'autonomie juridique ni de la personnalité morale. C'est un fonctionnement très souple, normalement lié à un projet de recherche et limité à la durée de ce projet.

La position du conseil scientifique est que proposer un GIS pour la Contemporaine, qui serait pérenne avec un renouvellement automatique, est contradictoire avec le concept de GIS. Cependant, l'important est que le statut de la Contemporaine lui garantisse son identité, et sa portée nationale et internationale. Il serait à ce titre intéressant que le statut de GIP (groupement d'intérêt public, avec personnalité morale et autonomie juridique) par exemple soit aussi interrogé pour voir s'il ne répondrait pas mieux au besoin que celui de GIS.

Christophe Pion indique que la présidence de Paris 8 a pris connaissance avec intérêt des préconisations du rapport, et souligne leur équilibre, avec la reconnaissance d'une situation de fait sur le point financier et l'attention portée sur la visée internationale. Une rencontre est prévue avec la présidence de l'UPN et la vice-présidence recherche de Paris 8.

Caroline Rolland-Diamond souligne l'importance des points soulignés par Xavier Sené, et notamment la question du GIP qui est laissée de côté par le rapport. Il faut instruire aussi cette possibilité et en rediscuter avec la tutelle pour voir si c'est une éventualité ou non. L'important est de maintenir ce qui fait la richesse et la singularité de la Contemporaine, dont sa dimension nationale et internationale, tout en maintenant la collaboration inter-établissements.

Yvonne-Marie Rogez intervient pour évoquer la position de l'université Paris-Panthéon-Assas. Le choix de l'université est plutôt de se recentrer sur les bibliothèques universitaires dans une démarche de

proximité autour d'Assas. Les étudiants ne viennent pas à la Contemporaine. Si les statuts de la Contemporaine évoluaient, la position du président de l'université Paris-Panthéon-Assas sera de se retirer.

Xavier Sené rappelle qu'historiquement, la participation de l'université Paris-Panthéon-Assas était liée à la présence de l'institut français de presse, étant donné que la Contemporaine possède la deuxième collection de presse en France après celle de la Bibliothèque nationale de France.

Caroline Rolland-Diamond indique que ce point pourra être rediscuté avec la présidence de l'université Paris-Panthéon-Assas.

Grégory Delédicq souhaite intervenir sur les remarques faites dans le rapport sur les heures d'ouverture. La Contemporaine ouvre effectivement moins qu'avant mais nous avons des horaires de fermeture imposés par l'université Paris Nanterre, notamment l'été pour des raisons financières (gardiennage, support informatique...) : soit on s'aligne sur ces fermetures et il y a moins d'heures d'ouverture soit on se donne les moyens d'ouvrir plus. Il est dommage que, lors de ces inspections, il n'y ait pas un panel plus large d'agents consultés. Il faut que les solutions apportées puissent être financées, on ne peut pas faire plus avec moins d'argent.

Caroline Rolland-Diamond dit qu'il faut prendre le rapport comme s'inscrivant dans une perspective de long terme ; aujourd'hui, les moyens de l'université sont effectivement très limités mais cela nous projette dans une réflexion de long terme et doit s'intégrer dans un projet d'établissement de la Contemporaine, en lien avec le projet de l'université.

Marie Delanos indique qu'avant que le nouveau bâtiment ouvre, le service public mobilisait moins d'agents car il y a désormais plus de postes à tenir, ce qui n'a pas été pris en compte par le rapport. **Camille Rebours** ajoute qu'il faut aussi prendre en compte la réalisation de la navette deux fois par jour entre les magasins et le nouveau bâtiment.

Anne Tournieroux souligne que les heures de formations délivrées aux publics et les visites sont aujourd'hui aussi décomptées dans les heures de service public et que ce sont des services qui se sont énormément développés avec le nouveau bâtiment.

Nathalie Montredon dit qu'il ne s'agit pas d'ouvrir plus mais aussi d'ouvrir mieux, on reçoit aujourd'hui beaucoup d'étudiants de licence et ce n'est pas notre public-cible. Pour faire revenir les chercheurs, il s'agit moins d'ouvrir jusqu'à 20h en semaine au lieu de 19h pour s'aligner sur le SCD, que d'ouvrir sur des périodes où les enseignants-chercheurs sont disponibles pour venir effectuer des recherches, notamment pendant l'été.

Xavier Sené rappelle que la Contemporaine est une bibliothèque de recherche et une bibliothèque patrimoniale ; les bibliothèques similaires sont généralement ouvertes l'été car c'est le moment où les chercheurs non parisiens et étrangers sont disponibles pour venir réaliser leurs recherches. Depuis quelques années, nous fermons trois semaines l'été car l'Université ne peut assurer le support technique (patrimoine et informatique) pendant cette période.

Caroline Rolland-Diamond reconnaît que cela entre dans les missions d'une bibliothèque de recherche même si cela représente une difficulté d'organisation, mais c'est un sujet qui peut être travaillé.

Grégory Delédicq indique que ce n'est pas une difficulté de plus car les personnels n'ont pas été sondés sur les périodes de fermeture, certains seraient peut-être d'accord pour travailler en août. Cela arrangerait notamment les personnes en situation de garde partagée pour qui une fermeture imposée peut être difficile. Cela ne nécessite pas forcément de mettre en place des astreintes. Un audit sur les désirs des personnels sur le sujet serait intéressant.

Caroline Rolland-Diamond remercie les participants pour les échanges et propose de soumettre à l'approbation du conseil une résolution indiquant que le conseil souhaite que les différentes possibilités soient étudiées pour les futurs statuts de la Contemporaine, notamment celle du GIP.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Caroline Rolland-Diamond doit quitter la séance et transmet la présidence du conseil à Xavier Sené.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024

Aucune demande de modification n'est formulée.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024 est soumis au vote. **Cécile Swiatek** et **Sophie Hou**, absentes à la séance du 20 novembre 2024, s'abstiennent. Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des autres membres.

3. Présentation du rapport annuel d'activités 2024

Camille Rebours présente les principaux points du rapport d'activité 2024 de la Contemporaine, dont le projet a été transmis aux membres du conseil.

En remarque liminaire, nous constatons un manque de fiabilité dans le recueil de certaines données (incohérence des données issues du SIGB, fin de l'utilisation de Google Analytics pour plusieurs outils, imprécision du compteur de flux, etc.). Un travail sera à mener dans les années à venir, d'une part pour améliorer les outils statistiques (déploiement d'un outil libre de statistiques pour les sites Internet ; les statistiques seront aussi un des enjeux de la réinformatisation), d'autre part pour consolider nos indicateurs et établir des tableaux de bord, mutualisés entre départements le cas échéant.

- Collections : les entrées

Imprimés : la Contemporaine a acquis 3 357 titres de monographies et 741 titres de périodiques en 2024. Le volume des collections acquises est stable. Une des spécificités de la Contemporaine repose dans l'acquisition de documentation dans ses secteurs géographiques de spécialité : Europe balkanique, centrale et orientale (dont le volume d'acquisition atteint 23 % cette année), ibérique et latino-américain (16,9 % des acquisitions) ou encore allemand (11,38 %). Il est à noter que la spécificité de la Contemporaine sur la documentation internationale a été reconnue par l'Université Paris Nanterre, qui a accordé lors de la campagne emploi une création de poste pour 2025 sur le secteur russe. La Contemporaine a également reçu 94 dons en 2024, mais seuls 3 dons comptaient plus de 20 documents : le fonds Yvon Le Bot, sur les mouvements sociaux et conflits politiques en Amérique latine (11 mètres linéaires – ml), le fonds Daniel Guérin sur le communisme et libéralisme (3,5 ml) et le fonds Julien Lajournade sur le Troisième Reich et le système concentrationnaire nazi (7 ml).

Archives : la Contemporaine ne réalise pas d'acquisition onéreuse d'archives. Elle a reçu 25 fonds en 2024 (contre 15 en 2023) pour un total de 16,93 ml. La dynamique des propositions de dons se maintient donc (même si les volumétries sont par nature très variable d'une année sur l'autre). Les thématiques couvertes sont : droits de l'homme et engagement citoyen, première et deuxième guerres mondiales, guerre d'Algérie, colonisation et décolonisation, vie politique au Mexique, Espagne et immigration espagnole en France, histoire des pays baltes et de leur indépendance, Madagascar, génocide des Tutsi au Rwanda, etc.

Collections iconographiques et muséales : la Contemporaine a acquis 332 œuvres ; sont privilégiées les productions d'artistes, de graphistes et de photographes contemporains. On peut signaler par exemple l'achat de deux peintures de Jean-Marc Cerino et de trois estampes de Bruce Clarke, de 60 affiches de Fred Sochard. Un lot de près de 170 affiches relatif à la droite et l'extrême-droite italienne des années 1970 à 2015 a également été acheté. Pour les photographies, deux reportages ont été acquis : un reportage de Guillaume Herbaut en Ukraine en 2023 et un reportage de Pierre Faure de presque un an dans un bidonville tzigane à Ivry-sur-Seine, qui résonne avec les photographies de Monique Hervo sur les bidonvilles de Nanterre déjà conservées à la Contemporaine. Concernant les dons, 1 558 pièces ont été reçues, parmi lesquelles un premier don de 700 affiches relatives à l'extrême-droite française, aux droits des femmes et à la lutte contre le SIDA a été réalisé par le collectionneur Joël Vacher et est amené à être complété ; nous avons également reçu un don de près de 500 plaques de verre stéréoscopiques sur la première guerre mondiale, ainsi que, via diverses collectes, plus de 130 objets militants.

- Collections : le signalement

Imprimés : en tout, plus de 10 000 ouvrages ont été signalés en 2024 pour le traitement courant et le signalement des dons (sur 5 565 notices, 5 246 ont fait l'objet d'une création complète ou de modifications importantes dans le Sudoc) et le rétrospectif (4 444 notices créées dans le cadre du chantier de rétroconversion du fichier cyrillique).

Archives : pour les archives, 33 fonds ont été signalés (inventaire dans Calames, cotation et mise à disposition dans Mnesys), soit 10 de plus qu'en 2023. L'accent est mis sur les entrées récentes afin de rendre disponibles rapidement les fonds nouvellement entrés (16 fonds sur 33 ont été reçus en 2023-2024). On peut signaler notamment la mise en ligne des deux inventaires suivants : archives du Groupe

d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI ; plus de 600 cartons), fonds de la IVE internationale (plus de 400 cartons ; un séminaire de recherche est en cours sur ce fonds).

Collections iconographiques et muséales : 24 450 œuvres ont été signalées (certaines à la pièce, certaines par lot) dont 5 474 affiches, 5 333 peintures, dessins, estampes et objets et 13 643 photographies. L'objectif est toujours d'arriver à un signalement sommaire de l'ensemble des collections pour permettre leur visibilité et leur consultation, avant de réaliser un traitement plus précis pour certaines collections. Ont en particulier été signalés en 2024 des affiches sur les élections présidentielles en France de 1965 à 2017, des affiches soviétiques de 1946 à 1991, des insignes et, pour les photographies, des tirages du fonds Kagan ou encore des pièces du fonds Didier Lefèvre en vue de l'exposition qui lui sera consacrée en 2026.

- Conservation

Accroissement des collections imprimées : 133 ml (dont 17,57 ml en libre-accès) ont été reçus en 2023. Les chiffres sont stables mais avec un accroissement en légère augmentation chaque année.

La Contemporaine approche de la saturation en ce qui concerne le stockage de ses collections imprimées et prévoit des opérations sur plusieurs années pour réorganiser l'implantation en magasins. Un premier chantier a été mené au dernier trimestre 2024 avec la réalisation d'une cartographie des collections imprimées en tour Albert, réalisée par une contractuelle recrutée pour cette opération, avec l'appui des magasiniers responsables d'étages. La cartographie a montré que les collections conservées représentent 24,75 kml pour une capacité de 31,16 kml en magasins, soit 79,43 % d'espaces occupés. Mais les espaces disponibles sont répartis dans les magasins, et rarement à la suite des collections présentant un accroissement important, certaines cotes ne disposant plus d'accroissement (notamment la cote O dédiée aux monographies et identifiée comme la cote représentant le plus important accroissement). Ces chiffres doivent de plus être relativisés pour plusieurs raisons :

- le relevé a été réalisé jusqu'au quart de tablette occupé ;
- il faut garder des espaces libres pour la manipulation des documents ;
- la cartographie ayant aussi confirmé les mauvaises conditions de conservation dans le magasin du deuxième sous-sol (fuites récurrentes, manque d'étanchéité des fenêtres apportant poussières et micro-organismes, etc.), il faudrait à terme libérer cet espace, au moins des collections les plus précieuses (1 522 ml y sont conservés et le magasin est occupé à près de 90 %).

Un important travail de révision de l'implantation et un chantier de déplacement de collections sera donc nécessaire pour pouvoir utiliser les espaces et garantir l'accroissement des collections. Plusieurs pistes ont été identifiées :

- déplacement de la cote O COL (fermée) représentant 1 008 ml pour gagner une dizaine d'années d'accroissement pour la cote O ;
- mise en place de tranches décennales pour les périodiques ;
- création d'un magasin de constitution pour les périodiques.

Un préalable à ces chantiers est le dépoussiérage des collections, pour lequel l'université Paris Nanterre a accordé à la Contemporaine un financement de 130 000 sur deux ans.

Restauration : 831 documents ont été restaurés. Outre les prêts extérieurs, les envois en restauration se répartissent entre programme de restauration courante (737) et les restaurations liées aux expositions (75 en cumulant exposition temporaire et parcours permanent) ; s'y ajoutent les restaurations prises en charge par les institutions emprunteuses dans le cadre de prêt d'œuvres pour des expositions (19). Une part est prise en charge par l'atelier interne (imprimés, archives et affiches, en fonction de la restauration à réaliser : 109 documents restaurés), et une part par des restaurateurs spécialisés pour chaque support (72 documents). Concernant la sélection des documents, la priorité est donnée aux documents rares (moins de 5 exemplaires en France). Les restaurations concernaient ainsi trois types de documents : des documents demandés par des lecteurs et incommunicables ; des documents destinés à être numérisés et nécessitant une restauration préalable ; des documents devant être présentés dans les expositions de la Contemporaine.

Numérisation : 9 979 documents ont été numérisés (31 516 vues). Comme pour la restauration, la numérisation se répartit entre interne (2 557 documents) et externe (7 422). Les priorités rejoignent celles de restauration : *unica* et documents rares, raisons de conservation (consultation physique impossible), partenariats avec les chercheurs, expositions temporaires. Un effort particulier a été porté à la numérisation de périodiques. Considérant la rareté des collections de périodiques, la Contemporaine effectue un travail d'identification des *unica* en France en confrontant nos *unica* Sudoc et le catalogue de la BnF ; concernant les titres français ou en français, les 2 400 à 4 000 titres ainsi repérés constituent donc un corpus privilégié

pour des projets de numérisation, sans même considérer les langues rares qui sont une spécificité de l'institution. Pour les autres supports, on peut citer la numérisation du corpus complet de nos affiches du collectif Grapus ou encore plus de 5 000 vues du fonds Didier Lefèvre en vue de l'exposition à venir.

- Services aux publics : les usagers

On note une légère baisse des inscrits (3 917 contre 3 939 en 2023) mais nous n'avons pas pu inscrire les usagers pendant plusieurs mois (problème de contrôle d'accès et problème de portique) donc nous sommes probablement plutôt sur une hausse que corroborent à la fois la hausse de la fréquentation en salle (+ 14,31 %) et la hausse des communications des collections que nous verrons ensuite. Concernant la composition du public :

- hausse du nombre d'utilisateurs extérieurs à l'institution (particuliers, professionnels non universitaires, étudiants hors Paris 1, Paris 2, Paris 8 et UPN) de 24,61 %¹ ;
- légère augmentation du nombre d'étudiants en licence (en 2023 cette catégorie avait augmenté de 14,2 %), c'est la plus grande part des usagers (30 %), ce qui démontre l'attrait de la salle de lecture et du cadre de travail proposé ;
- le nombre d'inscrits en niveau recherche augmente légèrement (les inscrits en master augmentent, ceux en doctorat diminuent, les chercheurs augmentent) mais le nombre relativement faible du corpus donne un effet grossissant aux variations.

- Services aux publics : communication des collections

La Contemporaine a communiqué 14 647 documents en consultation sur place en 2024, contre 9 651 en 2023, soit une forte augmentation ; cependant, la granularité considérée diffère selon les types de documents, ce qui ne rend pas tous les chiffres de consultation comparables entre eux.

Pour les imprimés, on a comptabilisé 4 281 demandes de communication en 2024, contre 5 696 en 2023, soit une diminution de 24,8 %. Cela s'explique sans doute partiellement par des problèmes informatiques récurrents empêchant la réservation depuis le catalogue. Malgré cette forte baisse, les collections imprimées représentent environ un tiers des communications. La hausse de la consultation des archives se poursuit (+21,32 % pour celles passant par le logiciel). La consultation des collections iconographiques et muséales a aussi fortement augmenté, pour la quasi-totalité hors logiciel : c'est surtout la hausse des consultations de collections numérisées (4 374 documents) qui expliquent la forte hausse des consultations mais il faut noter que ces communications sont comptabilisées au fichier et non à l'unité de conservation comme pour les communications de documents physiques.

Les prêts à domicile représentent 1 819 documents et sont en hausse de plus de 50 %, tandis que le prêt entre bibliothèques couvre l'envoi de 265 monographies et de 919 copies de documents.

- Services aux publics : formations des usagers

En 2024, la Contemporaine a accueilli tous publics confondus 198 séances de formation, dont 148 séances prises en charge par les agents de la Contemporaine (183 et 133 en 2023). La hausse concerne surtout l'enseignement supérieur, cœur de cible de la Contemporaine : 1 712 étudiants formés en 2024 contre 1 265 en 2023. On note une forte progression des établissements autres que Paris Nanterre (notamment Paris 1), qui représente désormais un peu moins de la moitié des étudiants formés.

L'accueil d'élèves du secondaire reste stable (18 groupes contre 19 en 2023 pour un nombre de participants en légère hausse).

La Contemporaine a cette année ouvert son offre vers le primaire (accueil d'une classe pour les enfants du patrimoine) en bénéficiant de l'accueil d'une ingénieure pédagogique ; cette démarche demandera des moyens dédiés pour être pérennisée car il ne s'agit pas du cœur de cible de la Contemporaine qui reste les étudiants.

- Coopération et recherche

Soutien à la recherche :

- attribution du prix d'étude des mondes contemporains (30 dossiers reçus et 2 étudiantes récompensées) en lien avec l'association des amis de la Contemporaine et l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) ;
- dans le cadre de CollEx-Persée, la Contemporaine s'est investie dans le programme de préfiguration dédié aux archives scientifiques, qui a abouti à l'organisation des journées d'étude des 5-6 décembre

¹ Cette catégorie représente près de la moitié du lectorat de la Contemporaine (et de peu la plus importante avec 1 848 usagers), à quasi-égalité avec les usagers de Paris Nanterre (1 841 usagers).

sur le thème “Archiver les savoirs : de la collecte à l’usage”, à l’issue desquelles la Contemporaine a officiellement été nommée co-responsable du programme national structurant “Archives scientifiques et matériaux de la recherche” avec le Muséum national d’histoire naturelle ;

- en partenariat avec le GISTI, le département des archives a organisé les 15-16 mars 2024 le colloque “Par le droit, pour les droits : cinquante ans de combats du Groupe d’information et de soutien des travailleurs immigrés” ;
- la Contemporaine, qui conserve des archives sur ce sujet, a coproduit l’exposition “Rwanda 1994 : traces du génocide des Tutsi” avec le réseau de recherche RwandaMap, avec lequel une coopération documentaire est également en œuvre (acquisitions, numérisation) ;
- le projet européen ACTIVATE, dont la Contemporaine est partenaire, a été retenu en mai 2024 ;
- la Contemporaine a participé à l’organisation de la journée d’étude consacrée à Monique Hervo, dont nous conservons des archives, le 15 novembre 2024.

Coopération documentaire :

- participation aux plans de conservation partagée des périodiques EBCO (Europe balkanique, centrale et orientale), Études germaniques et, depuis l’automne 2024, Histoire (dans le cadre de l’élargissement de ce plan à la période contemporaine) ;
- participation au Collectif des centres d’archives et de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), dont une commission « archives de l’immigration » a été créée en 2024 ;
- participation à l’association Archives du féminisme, avec notamment un relais des actualités de la Contemporaine sur le sujet dans le bulletin de l’association ;
- participation à l’International association of labour history institutions (IALHI), dont la Contemporaine a accueilli du 11 au 14 septembre 2024 la 54e assemblée générale, avec une conférence internationale consacrée au traitement, à la conservation, à la valorisation et à l’histoire des « objets militants » (en lien avec le projet MATOS “Mémoires, archives et transmissions des objets militants”, porté par le Centre d’histoire des mondes contemporains de l’Université Paris 1).

- Valorisation des collections

Atelier de l’histoire : rotation de 95 pièces. La fréquentation est en baisse, avec 864 visiteurs contre 1 000 en 2023 (visiteurs individuels et visites guidées).

L’année 2024 a aussi vu la fin de l’exposition “Ripostes !” et deux autres expositions temporaires : une exposition de reproductions produite dans le cadre du projet RwandaMap, “Rwanda 1994 : traces du génocide des Tutsi”, qui, après sa présentation à la Contemporaine, a été présentée dans quatre lieux au Rwanda ; “Enfants en guerre : guerre à l’enfance ? de 1914 à nos jours” dont le bilan sera présenté ensuite.

Programmation culturelle : 22 manifestations (rencontres, projections, visites, accueil d’expositions, représentation théâtrale...) ont rassemblé 616 participants, ce qui est stable par rapport à 2023 (19 événements pour 606 participants). La programmation associée aux expositions semble trouver son public, cela reste à consolider pour la programmation courante. Il est à noter que, pour “Enfants en guerre”, la programmation comporte pour la première fois un axe dédié au jeune public (atelier bande dessinée).

Publications : trois publications en 2024, le catalogue de l’exposition “Enfants en guerre : guerre à l’enfance ? de 1914 à nos jours” édité par Anamosa et les numéros de la revue *Matériaux pour l’histoire de notre temps* 149-150 (2023/2) « Humanitaire, captivités et internement en guerre et sortie de guerre (1939-1956) » et 151-152 (2024-1) « Rwanda 1994 : archives, mémoires, héritages ». La consultation de la revue *Matériaux* sur Cairn est stable (un peu plus de 160 000 environ au lieu de près de 163 000 en 2023), le téléchargement d’articles est en augmentation (21 369 contre 17 510 en 2023).

Valorisation des collections en ligne : 84 169 nouveaux fichiers ont été mis en ligne sur la bibliothèque numérique, l’Argonnote, pour un total de 2 243 documents, et 13 articles de présentation et valorisation des fonds ont été publiés. Dix articles ont également été publiés sur le carnet Hypothèses.

Xavier Sené propose de poursuivre par la présentation des dons reçus en 2024 et le bilan de l’exposition “Enfants en guerre : guerre à l’enfance ? de 1914 à nos jours” qui compléteront le rapport annuel avant d’ouvrir les débats.

4. Présentation des dons reçus par la Contemporaine en 2024

Xavier Sené présente les dons reçus en 2024 à partir de la note transmise en amont du conseil.

Les dons considérés comme reçus par la Contemporaine en 2024 sont ceux qui ont été transférés dans ses locaux et pour lesquels une convention de don ou une lettre de don a été établie. Par sa

délibération portant délégation de compétence au président de l'Université, le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre (UPN), en sa séance du 10 juillet 2023, a délégué son pouvoir à la présidence pour approuver les dons et legs inférieurs à 50 000 € de documentation imprimée HT (pour le calcul, on a estimé le prix d'une monographie à 4 €, soit la valeur d'assurance établie lors du déménagement) et les dons et legs inférieurs à une volumétrie de vingt mètres linéaires d'archives, de cinq mètres linéaires pour les photos et de 1 500 affiches ou dessins.

La note comprend donc la liste des dons qui sera présentée au conseil d'administration de l'université Paris Nanterre.

5. Présentation du bilan de l'exposition *Enfants en guerre : guerre à l'enfance ? de 1914 à nos jours*

Xavier Sené présente le bilan de l'exposition à partir de la note transmise en amont du conseil. Ce bilan annuel permet de dégager des tendances, que nous jugeons positives.

Le nombre d'entrées est similaire à celui que nous avons connu pour "Ripostes !" c'est-à-dire autour de 2 500 visiteurs, mais la typologie en est différente : pour "Enfants en guerre", la proportion de visiteurs reçus dans des groupes est bien plus importante (environ la moitié). Il y a eu un peu moins de participants aux manifestations que pour "Ripostes !".

Depuis l'été 2023, le conseil d'administration de l'université Paris Nanterre a voté la gratuité pour les expositions de la Contemporaine, ce qui semble avoir un effet positif sur le nombre de visiteurs et sera maintenu. En supprimant le tarif d'entrée, on supposait que le nombre de ventes en librairie augmenterait et cela se confirme (mais l'exposition "Ripostes !" a donné lieu à plus de ventes qu'"Enfants en guerre").

Une nouveauté pour "Enfants en guerre" est que nous avons fait appel à une agence de presse pour nous accompagner dans la communication autour de l'exposition et nous en sommes très contents car l'exposition a connu une couverture presse et médiatique très importante. Nous allons l'inscrire dans la durée, avec un marché que nous avons conclu pour quatre ans. Nous avons aussi mis en place une campagne "Derniers jours" dans le métro parisien, ce qui a permis une fréquentation importante dans la dernière quinzaine. L'année prochaine, nous avons pris contact avec la régie publicitaire du métro parisien pour avoir une campagne de lancement à l'ouverture de l'exposition.

Le rapport de l'IGESR demandait qu'il soit réfléchi à la production des expositions en termes de coût par visiteur. Chaque exposition coûte moins de 150 000 €, ce qui est très raisonnable pour une exposition d'originaux notamment dans la cadre de l'augmentation des coûts des matières premières, et le coût moyen par visiteur est en baisse grâce à la hausse de la fréquentation.

Xavier Sené demande aux membres du conseil de faire connaître les expositions et évoque la possibilité de demander des visites.

Le catalogue a été co-édité avec les éditions Anamosa, avec qui nous allons également co-éditer le catalogue de la prochaine exposition.

Xavier Sené ouvre les débats sur les trois dernières présentations : rapport annuel 2024, rapport sur les dons reçus en 2024, bilan de l'exposition "Enfants en guerre : guerre à l'enfance ? de 1914 à nos jours".

Christophe Pion demande quelles sont les informations disponibles sur la fréquentation des usagers et leur typologie.

Camille Rebours répond que nous disposons d'une caméra de comptage des entrées en salle de lecture : elle compte toutes les allées et venues et ne distingue donc pas les usagers uniques, mais cela permet d'avoir une idée des évolutions (baisse, stagnation ou augmentation) et la tendance semble plutôt à la hausse. Concernant la typologie on s'appuie sur les chiffres du SIGB, à partir de données déclaratives des usagers à leur inscription, mais avec des difficultés pour consolider les statistiques ; il faudrait aussi revoir la liste des établissements utilisée. Ce travail sera mené dans le cadre du projet de renouvellement du SIGB.

François Nawrocki revient sur le programme de redéploiement des collections dans les réserves. Il faut le faire dès que possible car, en-dessous de 15 % de disponibilité, c'est impossible à réaliser. Il est important aussi de débiter par le dépoussiérage. Il demande si la Contemporaine a calculé l'horizon de saturation.

Xavier Sené indique que, lors de l'ouverture du nouveau bâtiment, la saturation était envisagée à dix ans, soit en 2030. On envisage également des cessions au CTLe pour les collections largement disponibles ailleurs.

Camille Rebours évoque les trois pistes de désherbage que la Contemporaine doit mettre en œuvre : cessions au CTLe (à remettre en place : il est prévu de céder 50 ml dans le cadre de la prochaine programmation 2026-2027 du CTLe, avant des cessions plus massives), cessions dans le cadre des PCP, pilon.

Sylvie Lindebergh s'interroge sur les fonds audiovisuels et demande quels fonds sont concernés par la numérisation et de quelle typologie de support il s'agit, ainsi que la manière dont est mise en œuvre leur communication.

Franck Veyron répond que ces fonds ne sont plus communiqués aujourd'hui que sous leur forme numérisée, ce qui suppose un inventaire préalable des fonds analogiques, pour lesquels nous avons un gros retard de traitement. Les archives audiovisuelles ont par le passé été décrites dans le système de gestion de la bibliothèque ; aujourd'hui, l'urgence est de les décrire dans le catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'Enseignement supérieur et le système de gestion des archives. Pour les fonds non numérisés, on essaie de définir une priorité de numérisation pour les mois et années à venir : c'est un travail au long cours ; on essaie de ne pas prendre de retard sur les collectes les plus récentes tout en travaillant progressivement sur le rétrospectif. Les supports analogiques sont conservés. On produit une version de conservation et une version de communication.

Sylvie Lindebergh demande comment sont définies les priorités.

Franck Veyron répond qu'on peut prendre en compte des demandes spécifiques pour la recherche.

Pierre Chancerel demande si une communication spécifique est mise en place pour signaler les nouveaux fonds mis en ligne.

Xavier Sené répond qu'on communique deux fois par an dans le *Journal de la Contemporaine* sur les fonds signalés, ainsi, plus régulièrement, que dans le carnet Hypothèses et la lettre d'information numérique.

Franck Veyron complète en disant que ce sont des sujets abordés quand on participe à des formations et des présentations. On remarque que les publications d'inventaires débouchent rapidement sur des demandes de communication.

Le rapport sur les dons est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

6. Validation des fermetures administratives 2025-2026

Xavier Sené rappelle que la Contemporaine est fermée aux périodes où l'université est fermée, soit pour l'année 2025-2026 : une semaine entre Noël et le nouvel an, 26-31 décembre ; le vendredi et le samedi de l'Ascension, 15-16 mai ; trois semaines en août, lundi 27 juillet-samedi 15 août. Il propose donc de retenir ces dates pour les fermetures de la Contemporaine.

Pierre Chancerel demande si nous avons des statistiques de fréquentation avant et après fermeture.

Les représentants du personnel soulignent que cela oblige à ouvrir la Contemporaine le vendredi 2 et le samedi 3 janvier. Cela semble difficile, ils demandent si un dispositif allégé en termes de présence serait possible.

Xavier Sené répond que sa position est de faire en sorte que la Contemporaine soit ouverte un maximum, d'autant que le rapport de l'IGESR pointe notre faible ouverture par rapport aux bibliothèques franciliennes ainsi que la baisse du nombre d'heures d'ouverture depuis l'installation dans le nouveau bâtiment. L'an dernier, nous avons eu des lecteurs jusqu'à la fermeture le 24 décembre, y compris pour travailler sur nos collections. La position serait donc de rester ouvert les 2 et 3 janvier mais en essayant de trouver des solutions : s'appuyer davantage sur les moniteurs et adapter les horaires pour limiter les postages. Mais on ne pourra estimer les difficultés à tenir les postes que quand les collègues auront renseigné leurs indisponibilités prévisionnelles, il faudra alors ajuster le dispositif pour rester ouverts.

Nathalie Montredon souligne la difficulté du samedi, qui sera difficile à échanger.

Cécile Swiateck répond que, sur de grandes équipes, cela fonctionne généralement ; cette année l'université est ouverte ces deux jours. Le SCD n'a pas encore eu son conseil de la documentation et ne connaît pas encore ses dates de fermeture. Il vaut mieux rester flexible que de se donner une règle fixe sur ces périodes-là.

Marie Delanos dit qu'on peut dans ce cas rester flexible sur l'organisation du service public, notamment en supprimant la visite du samedi.

Xavier Sené répond que cela pourra effectivement faire partie des ajustements proposés.

Les dates de fermeture sont soumises au vote. **Armelle Enders** et **Nathalie Montredon** s'abstiennent.
Les dates de fermeture sont approuvées à l'unanimité par le reste des membres du conseil.

7. Mise à jour du tarif de certains produits

La Contemporaine va mettre à disposition un nouveau site Internet et, à cette occasion, mettre en place une boutique en ligne.

Pour préparer cette mise en place, nous devons adopter des conversions d'anciens prix en francs pour avoir des prix en euros. En outre, il est proposé d'augmenter le prix des cartes postales de 0,50 € à 1 € et d'ajouter à la liste des produits vendus un stylo à 3 €. La liste complète des prix a été fournie en amont du conseil.

Grégory Delédicq juge le prix des cartes postales exorbitant, alors que c'est un outil de communication.

Xavier Sené répond que ce prix reste inférieur à celui pratiqué dans la plupart des musées et prend en compte l'inflation des coûts des matières premières.

La mise à jour des tarifs est adoptée à l'unanimité.

8. Questions diverses

Xavier Sené signale que nous comptons organiser avec l'association des amis de la Contemporaine un colloque et une publication autour de l'histoire de la Contemporaine. Une étudiante travaille actuellement sur le classement des archives de la Contemporaine.

Pierre Chancerel indique que c'est une étudiante du master de Versailles Saint-Quentin dont les archives départementales sont partenaires. Il explique que des archives publiques de la Contemporaine ont été intégrées aux collections de la Contemporaine, ce qui est une infraction vis-à-vis du code du patrimoine et que ces archives devraient être remises à une institution en mesure de les conserver. Cependant, d'un point de vue scientifique, il est pertinent que ses sources soient conservées par la Contemporaine ; il est donc possible d'organiser une convention d'autonomie pour autoriser la Contemporaine à conserver ses archives historiques. Cela demandera de donner des gages sur la capacité de conserver et communiquer ces archives. Il propose donc de mettre en conformité cette situation ; cela peut notamment s'inscrire dans le cadre des réflexions sur le nouveau statut de la Contemporaine. Pierre Chancerel peut initier un échange avec le SIAF, auquel **Xavier Sené** se déclare tout à fait favorable.

Marie Delanos souligne que cela rejoint une recommandation du rapport sur le statut juridique de nos collections.

François Nawrocki indique que cela se pratique dans de nombreux établissements publics à vocation patrimoniale.

La séance est levée à 12h20.

MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS AU CONSEIL DE LA CONTEMPORAINE du 10 juin 2025

NOM	INSTITUTION	PRÉSENCE
4 présidents des universités contractantes		
Madame Christine NEAU-LEDUC	Présidente Université Paris I Panthéon-Sorbonne	Représentée par Mme Sophie HOU, vice-présidente Bibliothèque et science ouverte
Monsieur Stéphane BRACONNIER	Président Université Paris II Panthéon-Assas	Représenté par Mme Yvonne-Marie ROGEZ
Monsieur Arnaud LAIMÉ	Président Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis	Représenté par M. Christophe PION
Madame Caroline ROLLAND-DIAMOND	Présidente Université Paris Nanterre	Présente
8 représentants des enseignants-chercheurs		
Madame Sylvie LINDEPERG	Université Paris I Panthéon-Sorbonne, dépt de recherches politiques	Présente
Monsieur Nicolas OFFENSTADT	Université Paris I Panthéon-Sorbonne	Présent
Madame Cécile MÉADEL	Université Paris II Panthéon-Assas	Absente
Madame Yvonne-Marie ROGEZ	Université Paris II Panthéon-Assas	Présente
Madame Armelle ENDERS	Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis	Présente
Mme Catherine de SMET	Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis	Absente
Madame Pascale LABORIER	Université Paris Nanterre Département d'histoire	Absente
Monsieur Xavier VIGNA	Université Paris Nanterre Département d'histoire	Procuration donnée à Mme LINDEPERG
4 personnalités extérieures		
Monsieur Pierre CHANCEREL	Directeur des archives départementales des Hauts-de-Seine	Présent
Madame Béatrice LECOUTURIER	Conseillère régionale d'Île-de-France, groupe les Républicains	Absente
Madame Françoise THIBAUT	Déléguée générale de l'Alliance ATHENA	Absente
Madame Marie-Lise TSAGOURIA	Directrice de la BULAC	Procuration donnée à M. Pierre CHANCEREL
2 représentants étudiants		
Sièges	non	pourvus

8 représentants du personnel			
Collège A			
Monsieur CHANTIER	Joseph	La Contemporaine	Absent
Madame DELANOS	Marie	La Contemporaine	Présente
Madame TOURNIEROUX	Anne	La Contemporaine	Présente
Collège B			
Monsieur DELEDICQ	Gregory	La Contemporaine	Présent
Madame DEVERGNE	Christine	La Contemporaine	Présente
Madame MONTREDON	Nathalie	La Contemporaine	Présente
MEMBRES INVITÉS			
Monsieur NAWROCKI	François	Directeur du SCD de l'Université Paris I	Présent
Madame Sophie DAIX		Directrice du SCD de l'Université Paris II	Absente
Monsieur PION	Christophe	Directeur du SCD de l'Université Paris VIII	Présent
Madame SWIATEK	Cécile	Directrice du SCD de l'Université Paris Nanterre	Présente
Madame Sophie FÈVRE		Directrice générale des services de l'Université Paris Nanterre	Absente
Monsieur Joseph DION		Agent comptable de l'Université Paris Nanterre	Absent
AUTRES MEMBRES			
Monsieur Xavier SENÉ		Directeur de la Contemporaine	Présent
Madame REBOURS	Camille	Directrice adjointe de la Contemporaine	Présente
Madame BRANDOLINI	Blagovestta	Responsable administrative et financière de la Contemporaine	Présente
Madame MUNIR-QURESHI	Saïra	Responsable du département des services aux publics	Présente
Madame LAU-SUCHET	Soline	Responsable du département des collections imprimées et électroniques	Présente
Monsieur VEYRON	Franck	Responsable du département des archives	Présent
Monsieur CHANTIER	Joseph	Responsable par intérim du département du musée	Absent